

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant dans notre établissement. Vous trouverez quelques informations afin de bien préparer la rentrée 2025 :

- **LA RENTREE**

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 à 9h15 : rentrée des élèves de 6^{ème}

- Accueil par la directrice, présentation de la responsable des 6èmes, des professeurs principaux, de l'équipe éducative et appel des élèves par classe à partir de 9h15 sur la cour principale.
- Les élèves rejoignent leur classe avec leur professeur principal.
Pendant ce temps les parents sont invités au self à partager un café avec l'équipe éducative.
- Repas offert au self à 12h05. Tous les élèves sont systématiquement inscrits, sauf dérogation de votre part reçue avant le mardi 26 août, 13h.
- L'après-midi se déroulera en compagnie de leur parrain ou marraine (élève de 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}).
- **Fin des cours à 16h20.**

MARDI 2 SEPTEMBRE

- ☞ **8h30 :** Rentrée des élèves de 5^{ème} Fin des cours à 16h20
 - ☞ **9h00 :** Rentrée des élèves de 4^{ème} Fin des cours à 16h20
 - ☞ **9h30 :** Rentrée des élèves de 3^{ème} Fin des cours à 16h20
- } Appel des élèves par classe
- ☞ **6ème :** Début de la journée à 9h20 (accueil possible en permanence dès 8h30)
Vie de classe avec leur professeur principal jusqu'à 11h15 puis cours normaux

JEUDI 4 SEPTEMBRE : photos de classe pour tous

VENDREDI 5 SEPTEMBRE : journée d'intégration des 6^{èmes} à la plage du Moulin Blanc.

- **MANUELS SCOLAIRES, FOURNITURES SCOLAIRES**

- **Les manuels scolaires** sont prêtés par le collège et remis aux élèves la semaine de la rentrée. Ils seront couverts et transportés dans un cartable ou dans un sac rigide afin d'éviter leur dégradation.
- **Les fournitures scolaires** sont achetées par les familles (voir la liste annuelle des besoins en annexe de la circulaire de rentrée).

- **ASSURANCES**

Trois assurances sont nécessaires pour un élève scolarisé au collège Sainte-Anne :

La Responsabilité Civile Chef de Famille, que doit avoir obligatoirement chaque chef de famille ou responsable légal pour les accidents ou dégâts créés par eux (à vérifier auprès de votre assureur). L'établissement ne prend pas en charge cette garantie. Votre attestation d'assurance doit pouvoir être présentée à tout moment sur demande de l'établissement.

La Responsabilité Civile de l'établissement qui couvre tous les accidents ou dégâts du fait de l'établissement, ses personnels, ses responsables. Cette garantie est souscrite par l'établissement.

La Garantie Individuelle Accidents qui est souscrite pour chaque élève par l'établissement. Afin de vous informer plus précisément sur la nature des risques couverts par la Mutuelle Saint Christophe, chaque parent est invité à se connecter sur l'espace parents, rubrique informations pratiques du site www.saint-christophe-assurances.fr (en accès libre), à consulter la notice d'information dans laquelle figure le tableau des garanties et la définition des exclusions. Après acceptation de la notice d'information, le parent obtient son attestation en retour.

- **ETUDE DU SOIR SURVEILLEE**

- Elle est facultative mais peut être préconisée par l'équipe enseignante en cas de travail personnel insuffisant.
- Elle fonctionne les lundis, mardis et jeudis soir de 17h00 à 18h00 (à partir du lundi 8 septembre, inscription via Ecole directe).
- Elle peut être ponctuelle en cas de nécessité sur inscription auprès de la vie scolaire, le matin même.

- **HORAIRES DES COURS**

	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	MERCREDI
MATIN	De 8h30 à 12h05	De 8h30 à 12h05
APRES-MIDI	De 13h35 à 16h20 ou 16h45	

- **REUNIONS DE PARENTS : PRESENTATION PAR NIVEAU**

6^{ème}	Mardi 16 septembre, 18h15
5^{ème}	Jeudi 18 septembre, 18h15
4^{ème}	Lundi 22 septembre, 18h15
3^{ème}	Mardi 23 septembre, 18h15

- **ECOLE DIRECTE**

Le site Internet Ecole Directe (également disponible comme application) permet de connaître l'emploi du temps, de consulter le cahier de textes, les notes et les bulletins et de suivre la vie scolaire et la facturation. Elle met aussi à disposition une messagerie. Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les codes d'accès famille et élève resteront inchangés. Ils seront distribués dès la rentrée aux élèves de 6^{ème}.

Pour l'équipe éducative et pédagogique du collège Sainte-Anne,
Madame Valérie CANN,
Chef d'établissement